

RAPPORT N° 05/5-16
au Conseil Municipal

OBJET

BILAN/ RAPPORT D'ACTIVITE 2004
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

Les marchés (fixes et forains), ainsi que l'occupation privative du domaine public communal, sont gérés par la Régie Marchés et Droits de Place, service public local à caractère industriel et commercial, dotée de la seule autonomie financière.

A ce titre, à l'appui des Comptes Administratif et de Gestion soumis à votre l'approbation, il est également prévu de vous présenter un rapport/ bilan d'activité de la Régie pour l'exercice concerné que vous trouverez en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 05/5-16
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 24 juin 2005

OBJET

BILAN/ RAPPORT D'ACTIVITE 2004
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 7 juin 2005, en application de l'Article L. 1413-1 du CGCT ;

Sur le RAPPORT N° 05/5-16 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Claude PAYET, 14ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

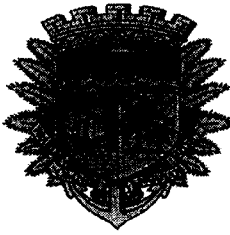
APRES EN AVOIR DELIBERE
(pas de vote)

Prend acte du bilan/ rapport d'activité 2004 de la Régie Marchés et Droits de Place.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 1 JUL. 2005

LE DEPUTE-MAIRE


Paul VICTORIA



**DG/ ADU
DIRECTION DU DOMAINE
SERVICE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Régie Marchés et Droits de Place**

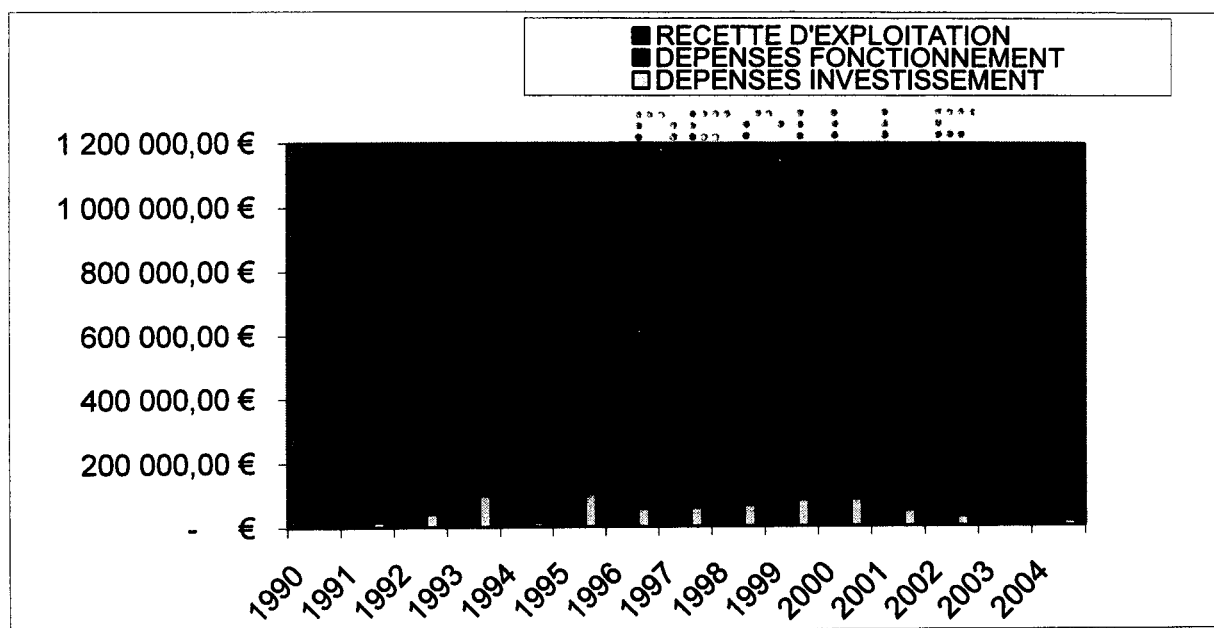
RAPPORT D'ACTIVITE 2004

Le principe de libre administration permet aux collectivités de choisir le mode de gestion de leurs services publics : aux côtés de la gestion directe ou déléguée, la création d'une régie à personnalité morale et autonomie financière ou à seule autonomie financière constitue une troisième voie. Il s'agit alors pour la collectivité de distinguer la gestion d'un service public local en confiant celle-ci à un organisme spécialement créé à cet effet, afin - notamment - d'apprécier la qualité du service dispensé et son coût.

C'est ainsi que, en application des dispositions du Décret n° 88-621 du 6 mai 1988 modifiant le Code des Communes applicables aux régies communales et relatif aux régies départementales, le Conseil Municipal a créé la Régie Marchés et Droits de Place par Délibération du 24 juin 1989. Cette structure, dotée de la seule autonomie financière, a pour mission de gérer les marchés fixes et forains de la Commune, ainsi que l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales applicables aux services publics à caractère industriel et commercial.

L'une des caractéristiques principales de la Régie est de disposer d'un budget autonome, propre et distinct de celui de la collectivité de rattachement, dont l'exécution pour l'exercice 2004 se traduit par un excédent global de 383 472,53 € - Sections d'Investissement et de Fonctionnement confondues -, soit encore - en tenant compte des résultats des exercices antérieurs - un excédent cumulé global de 1 468 870,34 €.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
EXERCICE 2003			
Report à nouveau	450 357,97 €	635 039,56 €	1 085 397,53 €
EXERCICE 2004			
Recettes	52 639,98 €	1 129 066,98 €	
Dépenses	- 16 925,95 €	- 781 308,20 €	
Résultat de l'exercice	35 714,03 €	347 758,78 €	383 472,81 €
Résultat cumulé de clôture	486 072,00 €	982 798,34 €	1 468 870,34 €



NB Les recettes et dépenses prises en compte dans ce tableau incluent les redevances perçues - pour le compte de la Commune - à l'occasion des Braderies et Journées Commerciales et qui sont ensuite reversées au Budget principal - sauf en 1998 et 1999, années où elles n'ont pas été organisées -.

Depuis la mise en place effective du Budget de la Régie Marchés et Droits de Place en 1990, les dépenses prises en charge pour assurer le bon fonctionnement du service ont connu une évolution croissante et régulière ; évolution allant de pair avec celle des recettes encaissées. Ces chiffres s'établissent ainsi :

	Exercice 2004	Exercice 2003	Rappel 2002
Recettes d'Exploitation	1 129 066,98 €	1 002 322,42 €	954 145,80 €
Dépenses d'Exploitation	781 208,20 €	702 519,49 €	699 679,98 €
Dépenses d'Investissement	16 925,95 €	2 895,80 €	30 772,21 €

L'exercice 2004 a essentiellement été marqué par les démarches de mise en conformité de la Régie Marchés et Droits de Place par rapport aux nouveaux textes régissant le fonctionnement de ce type de structure et redéfinissant les rôles et compétences respectifs du Conseil d'Exploitation et du Directeur dans l'organisation du service.

Cette réflexion aura aussi été l'occasion de remettre à plat l'organisation interne du service, conformément aux préconisations de la mission d'audit des Régies de Recettes réalisée antérieurement, afin de recadrer les champs et modalités d'intervention des Régisseurs par rapport aux différents textes juridiques et comptables organisant leurs missions d'encaissement de recettes.

Cette réorganisation s'est aussi traduite par la régularisation et l'imputation des frais de direction du service au Budget de la Régie - d'où la hausse sensible des charges de personnel -.

Comme pour les exercices antérieurs, le poids des charges de personnel demeure (et demeurera) toujours le principal poste de dépenses, qui progressera encore compte tenu du recrutement (à venir) de Régisseurs supplémentaires et d'une Secrétaire.

	Exercice 2004	Exercice 2003	Rappel 2002
Dépenses ordinaires	224 160,48 €	186 368,72 €	173 687,56 €
Charges de personnel	364 797,14 €	328 415,46 €	341 434,74 €
Reversement des recettes de Braderies	130 061,33 €	122 271,12 €	119 986,03 €
Autres dépenses exceptionnelles	9 849,32 €	3 557,01 €	-
Dotations aux amortissements	52 639,98 €	61 907,18 €	64 571,65 €
Total des dépenses	781 308,20 €	702 519,49 €	699 679,98 €


En dernier lieu, en matière d'investissement, 2004 a constitué une année de transition avec la poursuite de la procédure de mise en conformité des Statuts de la Régie, qui a constitué l'objectif majeur de la Direction et qui n'a nullement empêché de continuer les réflexions et les études concernant la mise aux normes des marchés, avec notamment les projets relatifs à :

- la mise aux normes du Marché Forain des Camélias ;
- la création d'un nouveau Marché à Moufia ;
- la restructuration du Petit et du Grand Marchés dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain.

A terme, le processus de mise aux normes devra être étendu à l'ensemble des marchés de la Commune, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du 9 mai 1995. Des démarches en ce sens ont d'ailleurs déjà été initiées.

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 24 juin 2005
et annexé à la Délibération n° 05/5-16

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

René-Paul VICTORIA

SECTION INVESTISSEMENT

N° Chap	DEPENSES N° du compte et libellé de la dépense		Inscriptions budget		Moyennements Annulations		Charges nettes Montant %		Crédits disponibles		RECETTES N° du compte et libellé de la recette		Travaux de recettes Annulations		Recettes nettes Montant %		Règles à appliquer
001 DEFIKIT ANTERIEUR REPORTE																	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		193 894,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	8,2%	193 894,00	16 825,00	16 825,00	52 626,00	52 626,00	52 626,00	26,6%	141 268,00	
214	Constructions sur sol d'autrui		26 660,00						26 660,00								
2141	Bâtiments		30 000,00						30 000,00								
2145	Installations générales, agencements, aménagements		3 660,00						3 660,00								
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels		163 234,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	11,2%	180 059,00	16 825,00	16 825,00	42 601,00	42 601,00	42 601,00	23,7%	137 458,00	
2151	Installations complémentaires spécialisées		3 000,00	2 712,00	2 712,00	2 712,00	2 712,00	2,7%	5 712,00	2 712,00	2 712,00	2 712,00	2 712,00	2 712,00	47,6%	3 000,00	
2152	Matériel de transport		100 000,00	2 406,11	2 406,11	2 406,11	2 406,11	2,4%	102 406,11	2 406,11	2 406,11	6 843,00	6 843,00	6 843,00	6,7%	95 563,11	
2153	Matériel de bureau et matériel informatique		25 000,00	11 806,24	11 806,24	11 806,24	11 806,24	47,2%	36 806,24	11 806,24	11 806,24	7 206,11	7 206,11	7 206,11	19,6%	29 600,13	
2154	Matériel		25 000,00						25 000,00								
2155	Outillage industriel		3 000,00						3 000,00								
2156	Autres immobilisations corporelles		126 234,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	13,3%	143 059,00	16 825,00	16 825,00	35 794,90	35 794,90	35 794,90	25,0%	107 264,10	
2157	Agencement et aménagement de matériel et outillage industriels		100 000,00	2 712,00	2 712,00	2 712,00	2 712,00	2,7%	102 712,00	2 712,00	2 712,00	6 843,00	6 843,00	6 843,00	6,7%	95 869,00	
2158	Matériel de bureau et matériel informatique		25 000,00	2 406,11	2 406,11	2 406,11	2 406,11	2,4%	27 406,11	2 406,11	2 406,11	6 843,00	6 843,00	6 843,00	25,0%	20 563,11	
2159	Matériel		25 000,00	11 806,24	11 806,24	11 806,24	11 806,24	47,2%	36 806,24	11 806,24	11 806,24	7 206,11	7 206,11	7 206,11	19,6%	29 600,13	
216	Autres immobilisations corporelles		15 000,00						15 000,00								
2161	Installations gén. agencements et outillage divers		15 000,00						15 000,00								
2162	Matériel de bureau et matériel informatique		15 000,00						15 000,00								
2163	Matériel de bureau et matériel informatique		15 000,00						15 000,00								
2164	Matériel		15 000,00						15 000,00								
2165	Outillage industriel		15 000,00						15 000,00								
2166	Autres immobilisations corporelles		15 000,00						15 000,00								
2167	Agencement et aménagement de matériel et outillage industriels		15 000,00						15 000,00								
2168	Matériel de bureau et matériel informatique		15 000,00						15 000,00								
2169	Matériel		15 000,00						15 000,00								
TOTAL DES DEPENSES COURANTES DE L'EXERCICE			193 894,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	16 825,00	8,2%	210 719,00	16 825,00	16 825,00	52 626,00	52 626,00	52 626,00	24,5%	158 093,00	
EXCIDENT D'INVESTISSEMENT 38 714,00																	
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 172 005,00																	
001 AUTOPAYEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION INVEST																	
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 172 005,00																	

SECTION FONCTIONNEMENT

N° Chap	DEPENSES N° du compte et détail de la dépense	Inscriptions budget	Moyennements Exercices	Moyennements Annulés	Charges nettes Montant	%	Cotité distribuible	Recettes nettes		Niveau à habiter
								Montant	%	
002	DEPENSES ANTICIPÉES REPORTÉES									
002	EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	34 000,00								
60	ACHATS	73 220,00	57 001,01		57 001,01	78,00%	13 220,00			
602	Autres achats									
6022	Fournitures courantes									
60222	Produits diversifiés									
602221	Fournitures de matériel & d'énergie									
602222	Fournitures de bureau									
604	Autres services extérieurs de matériel & fournitures									
6041	Fournitures non décaissées									
6042	Fournitures d'équipement & de matériel									
6043	Fournitures administratives									
6044	Carburants									
6045	Autres matières & fournitures									
61	SERVICES EXTÉRIEURS	108 040,00	141 000,70		141 000,70	84,15%	17 200,22			
613	Louages									
6132	Locations immobilières									
6133	Locations mobilières									
614	Énergie & chauffage									
6142	Sur biens immobiliers									
6143	Sur biens mobiliers									
6144	Sur biens meubles									
6145	Maintenance									
617	Études et recherches									
618	Revue									
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	108 012,00	24 142,04		24 142,04	22,35%	174 000,00			
621	Personnels extérieurs									
6211	Autres personnels extérieurs									
622	Maintenance d'immobiliers & mobiliers									
6221	Immobilier									
6222	Frais d'achat et de construction									
6223	Divers									
623	Publicité, publications, relations publiques									
6231	Relations et services									
6232	Transport de biens & transport collectif de personnel									
6233	Transport sur achats									
624	Diplômes, ordonnances et réceptions									
6241	Voyages et déplacements									
6242	Missions									
6243	Receptions									
625	Frais postaux & de télécommunications									
6251	Frais de télécommunications									
6252	Postes									
6253	Autres									
64	CHARGES DE PERSONNEL	404 000,00	300 000,00		300 000,00	74,26%	120 000,00			
641	Maintenance de personnel									
6411	Salaires, appointements, commissions de base									
642	Charges sociales									
6421	Contributions à l'URSSAF									
6422	Contributions aux cotisations de retraite									
6423	Cotisations aux ARS/EDC									
6424	Autres cotisations									
643	Autres charges									
6431	Médicaments de travail, pharmacia									
6432	Pharmacia									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	140 000,00	130 710,00		130 710,00	93,36%	1 000,00			
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
6711	Autres charges exceptionnelles d'opérations de gestion									
672	Travaux réalisés sur exercices antérieurs									
673	Autres charges exceptionnelles									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	52 000,00	52 000,00		52 000,00	100,00%	0,00			
681	Charges d'amortissement									
6811	Droit sur amort. des immobilisations incorp. et corp.									
TOTAL DES DEPENSES COURANTES DE L'EXERCICE		1 140 200,00	782 200,00		782 200,00	68,52%	358 000,00			
623	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION INVESTISSEMENT	100 142,01								
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		1 240 342,01	782 200,00		782 200,00	63,06%	358 000,00			
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT										
		1 240 342,01	782 200,00		782 200,00	63,06%	452 142,01			
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT										
		1 240 342,01	782 200,00		782 200,00	63,06%	452 142,01			
TOTAL DES RECETTES COURANTES DE L'EXERCICE										
		1 140 200,00	1 120 000,00		1 120 000,00	98,16%	17 000,00			
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE										
		1 240 342,01	1 120 000,00		1 120 000,00	90,29%	17 000,00			